



Désaccord garde enfant alternée

Par **celinem06**, le **10/10/2008** à **15:21**

Bonjour, nous venons de nous séparer avec mon conjoint nous n'étions pas mariés et nous avons un petit garçon de 8 ans. En fait c'est lui qui a choisi la séparation un jour brutalement. Depuis je dois chercher un appartement. J'essaye de trouver près de lui pour ne pas enlever mon fils de son école et qu'il puisse continuer à voir son père mais pour moi c'est très compliqué car je suis loin de mon travail et ça va me faire des frais de route et en plus mon ex conjoint change d'avis sur la garde de mon fils. Au départ, il était d'accord pour une garde élargie qu'on avait déterminée et c'est cela que je préférais rester proche de lui mais aujourd'hui il me dit vouloir plus et plus c'est une garde alternée. Depuis le début, je lui ai dit que je ne voulais pas de garde alternée car je ne pouvais pas me passer de voir mon fils pendant une semaine entière. Je n'ai pas décidé la séparation et je ne vois pas pourquoi je devrai me séparer de lui. Je veux bien faire des efforts mais pas autant. Que dois-je faire ? On me dit que si les 2 parents ne sont pas d'accord sur la garde alternée, celle ci sera refusée ou alors dois je déménager un peu plus loin pour ne pas risquer de ne plus voir mon fils autant ? Je suis perdue. Je veux tout faire pour que ce soit le mieux pour nous 3 mais pas au risque de ne pas avoir mon fils pendant une semaine entière. Aidez moi, je ne sais plus ce qu'il est bon de faire

Par **domi**, le **10/10/2008** à **15:27**

bonjour , dans la mesure ou vous n'étiez pas mariés , vous devriez saisir le JAF (sans avocat et en LRAR) .Après avoir entendu les 2 parties , il prendra la décision qu'il trouvera la mieux adaptée , et fixera la PA le droit de visite et d'hébergement ainsi que le droit de garde ! Bon courage Domi

Par **celinem06**, le **10/10/2008** à **15:51**

C'est ce que je voulais faire mais il faut d'abord que nous ayons 2 adresses différentes et pour l'instant je n'ai toujours pas déménagé alors que c'est lui le propriétaire de la maison. Et c'est là que je me demande où je vais chercher un nouvel appartement ? Le juge ne tranchera pas tant que je n'aurai pas déménagé